

DEC182928INSU

Décision portant nomination de Monsieur Bruno GUIDERDONI aux fonctions de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Bruno GUIDERDONI, Directeur de Recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2019 au 31/12/2020 pour 25% de son temps de travail.

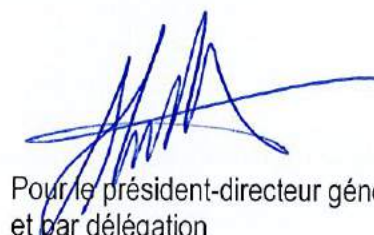
Sa mission a pour objet de le suivi des programmes PNCG (Programme National Cosmologie et Galaxies) et PNPS (Programme National de Physique Stellaire). Il suit également la réflexion en cours concernant la feuille de route de notre communauté dans le domaine de la mesure et l'étude du fond de rayonnement cosmologique (CMB : Cosmic Microwave Background) et la mise en œuvre de l'accès de la communauté astronomique à l'IR LSST.

Pour l'exercice de cette mission, Bruno GUIDERDONI demeure affecté au « Centre de recherche astrophysique de Lyon » (UMR5574 – CRAL), 9 avenue Charles André, 69561 ST GENIS LAVAL.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **01 FEV. 2019**



Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13